

Pantin, le 25 septembre 2020



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**FSGT** *Fédération Sportive  
et Gymnique du Travail*

14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex  
Tél. : 01 49 42 23 19  
Fax : 01 49 42 23 60

[direction@fsgt.org](mailto:direction@fsgt.org)

**f** FSGT sport populaire  
**T** FSGT officiel

**La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) compte 270 000 pratiquant.e.s, 5000 clubs et propose une centaine d'activités physiques, sportives, culturelles et artistiques, compétitives et non compétitives. Créée en 1934 dans la lutte contre le fascisme, elle promeut le droit d'accès au sport de toutes et tous en se donnant comme objectif le développement de contenus d'activités, de vie associative et de formation adaptés aux besoins de la population.**

Fermeture des gymnases et piscines en zone d'alerte renforcée et maximale : le gouvernement doit faire confiance aux clubs et aux bénévoles

Quelques semaines seulement après la reprise sportive et associative, la FSGT et ses clubs sont très inquiets des conséquences des décisions du gouvernement de fermer à partir du 28 septembre et pendant deux semaines l'accès aux gymnases et piscines couvertes dans les zones d'alerte renforcée et maximale. La Ministre déléguée aux sports a annoncé ce jour que ces mesures ne concerneraient pas les mineurs.

Cette décision, prise sans aucune concertation et annoncée brutalement le 23 septembre, est un déni du rôle exceptionnel joué par les clubs et le mouvement sportif pour créer les conditions d'une reprise de l'activité sportive pour le plus grand nombre dans le respect des protocoles sanitaires.

Cette dynamique est l'illustration de la vitalité associative dans le sport, du sens de la responsabilité des responsables de clubs, 9 fois sur 10 bénévoles, pour répondre à l'envie, au besoin, au plaisir que les pratiquant.e.s de tous âges ont de reprendre le chemin des terrains de sport tant le contexte sociétal est éprouvant. Cette adaptation traduit la capacité du mouvement sportif à encadrer une pratique en toute sécurité et à garantir une continuité des activités physiques et sportives plus que nécessaires pour renforcer les défenses immunitaires et maintenir le lien social.

L'évolution du virus de la Covid-19 est réelle et inquiétante, surtout pour les personnes les plus vulnérables et les plus précaires. Les dispositions visant à limiter sa propagation doivent être renforcées, tout en apprenant à vivre avec pour que la vie des gens ne se résume pas au travail, ou à la perte de ce dernier, et à un semi-confinement. Dans ce cadre, les associations sportives, de par leur expérience et leur compétence, sont justement un levier. Il faut leur faire confiance, et non les sanctionner ou les culpabiliser. D'autant plus que les gymnases et piscines ne sont pas à ce jour des lieux de contamination avérés ni de clusters.

La vie sociale doit se poursuivre, les familles, les enfants, les personnes âgées ont durement été impactés par le confinement. Les loisirs et le sport ne doivent pas être un luxe, au risque de continuer à renforcer des inégalités déjà fortes.

La FSGT restera mobilisée, aux côtés du mouvement sportif et des collectivités territoriales pour faire valoir ce droit auprès du gouvernement et des préfetures et créer les conditions avec ses clubs affiliés d'un encadrement garant de la sécurité de chacune et chacun.

La Direction Fédérale Collégiale  
Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

